

Adaptation des documents de formation pour la formation bancaire de base à compter de 2017

Apprentissage commercial branche Banque, Formation bancaire initiale pour porteurs de maturité

Informations de l'Association suisse des banquiers, février 2017

Situation initiale

Travaux au niveau national

L'Ordonnance sur la formation professionnelle initiale Employée de commerce/Employé de commerce avec certificat fédéral de capacité (CFC) du 26 septembre 2011 est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012. En vertu de l'art. 45, al. 4, let. a de cette Ordonnance (voir <http://www.skkab.ch/de/grundlagendokumente>), la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation des employés de commerce CFC (CSDPQ), en sa qualité de commission consultative de l'organisation du monde du travail compétente, à savoir la Conférence suisse des branches de formation et d'examens commerciales (CSBFC), est chargée d'examiner régulièrement, au moins tous les cinq ans, l'Ordonnance et le plan de formation en fonction des développements économiques, technologiques, écologiques et didactiques.

La CSDPQ a démarré son examen quinquennal le 9 décembre 2015 et a clôturé les travaux correspondants le 6 décembre 2016.

La Confédération, les cantons et l'organisation du monde du travail étaient convenus d'emblée que le premier examen quinquennal suivant l'entrée en vigueur de l'Ordonnance en 2012 viserait à optimiser la mise en œuvre et non à apporter des modifications de fond. Dès lors, les modifications et adaptations interviendraient principalement, le cas échéant, au niveau des dispositions d'exécution et des instruments de mise en œuvre.

Une réelle analyse approfondie des enjeux professionnels n'est prévue que dans le cadre du deuxième examen quinquennal, qui sera lancé en 2017 pour aboutir en 2022. Cette approche est pertinente notamment au regard des évolutions dans le domaine du numérique, qui sont toujours en cours et touchent toutes les professions commerciales, ainsi que des tendances concernant les nouveaux métiers.

En 2016, dans le cadre du premier examen, des enquêtes en ligne ciblées ont été menées auprès de toutes les parties prenantes sur l'ensemble du territoire suisse. Sur cette base, des ateliers dits «d'approfondissement» ont ensuite été organisés sur un certain nombre de thèmes et de problématiques.

Analyse des optimisations requises au niveau des documents de formation pour l'apprentissage bancaire et la formation BEM

Dans ce contexte et compte tenu des travaux effectués au niveau national, l'Association suisse des banquiers (ASB) a analysé les optimisations requises au niveau des documents de formation en entreprise pour l'apprentissage commercial branche Banque (apprentissage bancaire) et la formation bancaire initiale pour porteurs de maturité (BEM), en faisant appel à ses instances compétentes (Commission spécialisée Formation, Groupe de travail Formation bancaire de base).

Adaptations de fond à compter de 2017

Niveau national

Les travaux d'analyse effectués ont montré que l'approche retenue pour la révision était parfaitement appropriée en ce qui concerne le premier examen quinquennal à l'horizon 2017. De modestes optimisations se dessinent ainsi dans le domaine scolaire au niveau des objectifs d'apprentissage «Economie et société» ainsi que «Information, communication et administration», au niveau des compétences interdisciplinaires ainsi qu'en matière d'approfondissement et de réseau.

La CSBFC, en sa qualité d'organisation du monde du travail compétente, communiquera au printemps 2017 des informations concernant les adaptations au niveau national.

Apprentissage commercial branche Banque

S'agissant de l'apprentissage commercial Banque, en coopération avec le Groupe de travail Formation bancaire de base, nous avons procédé à l'été 2016 à des adaptations des aptitudes partielles Banque ainsi que des compétences méthodologiques, sociales et personnelles (MSP).

Ces adaptations concernent les thèmes suivants:

- mises à jour en matière de trafic des paiements,
- adaptations en matière de banque en ligne pour intégrer la banque numérique,
- compléments en matière de prévoyance,
- compléments en matière d'estimations immobilières,
- compléments en vue d'une prise en compte accrue du numérique dans les compétences et d'une sensibilisation à cette question dans l'environnement de travail.

Concrètement, les aptitudes partielles suivantes du dossier de formation et des prestations ont été modifiées comme suit:

A.3.1.2	Adaptation au niveau de l'aptitude partielle et du critère partiel 3 de l'aptitude partielle
B.1.1.2	Adaptation au niveau de la taxonomie
B.2.1.1	Adaptation au niveau des critères partiels 1 de l'aptitude partielle
B.2.1.2	Adaptation de l'aptitude partielle, des critères partiels et de la taxonomie
B.2.1.3	Adaptation de l'aptitude partielle
D.1.3.1	Adaptation du titre de l'aptitude partielle, de l'aptitude partielle et des critères partiels
M.1.1.1 M.1.1.2 M.4.1.1 M.4.1.2 S.5.1.1	Sous «Description de l'aptitude partielle», ajout de la phrase suivante: «Je m'appuie à cet effet sur des méthodes, des outils, des médias et des technologies informatiques adaptés.».
S.2.1.1	Adaptations au niveau des critères partiels 1 et 2 de l'aptitude partielle

Formation bancaire initiale pour porteurs de maturité (BEM)

Les adaptations des aptitudes partielles / critères partiels Banque et des compétences MSP sont intégralement reprises.

Entrée en vigueur, conséquences

Les adaptations entreront en vigueur le 1^{er} août 2017 et, dans la mesure où il s'agit principalement d'optimisations et non de révisions de fond, elles s'appliqueront à tous les cursus de formation qui démarreront ou seront déjà en cours à cette date.

Les documents modifiés seront disponibles en ligne à partir du 1^{er} juin 2017 sur

<http://www.swissbanking.org/de/themen/ausbildung/kaufmaennische-grundbildung/struktur-der-lern-und-leistungsdokumentation-bank-ild-bank>, onglet «Chapitre 4», pour l'apprentissage commercial branche Banque ainsi que sur <http://www.swissbanking.org/de/themen/ausbildung/bankeinstieg-fuer-mittelschulabsolventen-bem>, onglet «Autres documents», pour la formation BEM.